

Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le

- 8 AVR. 2019

ID : 056-215601626-20190403-DB20190415-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mercredi 3 avril 2019

JEUDIS DE PLOEMEUR – TARIFS DES DROITS DE PLACE 2019

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Katherine GIANNI, Bernard CLERGEON, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Martine LIEDOT, Anne-Valérie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Loïc TONNERRE, Dominique DAUGES, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Sylvain BRITEL, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Armelle GEGOUSSE à Antoine GOYER, Teaki DUPONT à Isabelle LE RIBLAIR, Philippe DONIES à Dominique QUINTIN, Thierry LE FLOCH à Michel LE MESTRALLAN.

Absente : Nolwenn DELALEE.

Secrétaire de séance : Patrick GOUELLO

Présents : 28

Pouvoirs : 04

Absent : 01

**DIRECTION DEVELOPPEMENT
 ANIMATION TERRITORIALE**

JEUDIS DE PLOEMEUR – TARIFS DES DROITS DE PLACE 2019

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Chaque année, la ville de Ploemeur organise sous l'appellation « Jeudis de Ploemeur » des soirées musicales avec restauration ainsi qu'un marché de plein air proposant des produits régionaux, tant alimentaires que non alimentaires.

Dans le cadre de l'organisation de ces manifestations, il convient d'adopter des tarifs applicables à tous les commerçants :

1 – Droits de place : par m² et par soirée

Type de commerce	Rappel Tarifs 2017	Rappel Tarifs 2018	Tarifs 2019
- Alimentaires - restauration sur place	5,00 €	5,50 €	5,50 €
- Alimentaires - produits et denrées à emporter	3,20 €	3,50 €	3,50 €
- Non alimentaires	2,60 €	2,80 €	2,80 €

2 – Traitement des déchets : par emplacement et par soirée

- Alimentaires - restauration sur place: participation forfaitaire pour la collecte et le tri des déchets	4,50 €	5,00 €	5,00 €
---	--------	--------	--------

3 – Electricité : par emplacement et par soirée

Puissance	Rappel Tarifs 2017	Rappel Tarifs 2018	Tarifs 2019
- Forfait installation jusqu'à 3 kw	3,00 €	3,10 €	3,10 €
- Forfait installation de 3 jusqu'à 6 kw	6,00 €	6,20 €	6,20 €
- Forfait installation de 6 jusqu'à 9 kw	9,00 €	9,30 €	9,30 €
- Forfait installation de 9 jusqu'à 12 kw	12,00 €	12,40 €	12,40 €

Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le

- 8 AVR. 2019

ID : 056-215601626-20190403-DB20190415-DE

Vu l'avis de la commission « Economie, emploi, tourisme » du 21 mars 2019 ;

Vu l'avis de la commission et « Finances, ressources humaines » du 25 mars 2019 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** les tarifs des « jeudis de Ploemeur » pour l'année 2019

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire